

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail - Patrie
REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
COMMUNE DE NTUI
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
CENTER REGION
MBAM ET KIM DIVISION
NTUI COUNCIL
GENERAL SECRETARIAT

DECISION N°012/D/C-NTUI/SG/2026 DU 23 SEPTEMBRE 2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2026 DU 03 AOUT 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu la circulaire N°002 et N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- Vu la circulaire N°001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026 ;

- Vu l'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2026 DU 03 AOUT 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis n°007/PV/C-NTUI/CIPM/2026 DU 15 SEPTEMBRE 2026

- Vu le rapport d'analyse des offres de la sous-commission d'analyse des offres ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du procès-verbal n°008 /PV/C-NTUI/CIPM/2026

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **DAHI MOTORS SARL** B.P: 14648 Yaoundé Tel : 695 55 55 55 est retenu POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Pour le montant TTC : 34 999 999 (Trente Quatre millions neuf cent-quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA et un délai d'exécution de Soixante (60) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ntui, le **23 SEPT 2026**

LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- PREFET/MK (pour information)
- DDMAP (pour information)
- DDEPAT MK (pour information)
- Président CIPM/C-NTUI (pour information)
- ARMP/CE (pour publication au JDM)
- Chrono/Archives (pour affichage et mémoire)



MANDOH Georges Marcel